

SOLIDARITÉ agricole

Avril 2025
Vol. 38, n°2

Front commun pour mieux gérer les ennemis



Christian Kaiser,
vice-président

Pour gérer les ennemis de vos cultures, vous utilisez parfois des pesticides.

Vous savez que leur utilisation pose un risque pour la santé et la sécurité. Vous en faites donc une utilisation raisonnée et justifiée. Vous vous protégez des blessures et des maladies professionnelles qui pourraient découler de leur utilisation ou de leur exposition. Et vous êtes de plus en plus

conscient des alternatives.

Si ce n'est pas encore fait, je vous encourage à consulter les outils d'information, faciles à utiliser, qui vous sont offerts dans la section [Santé, sécurité et mieux-être](#) du site Web de l'Union.

Apprendre à gérer les ennemis de notre économie

Pour gérer les ennemis de notre économie, on manque toutefois encore d'outils, mais on y travaille.

S'il y a un volet positif à l'incertitude provoquée par la politique américaine c'est bien le fort sentiment d'unité qui nous pousse à renforcer nos efforts collectifs.

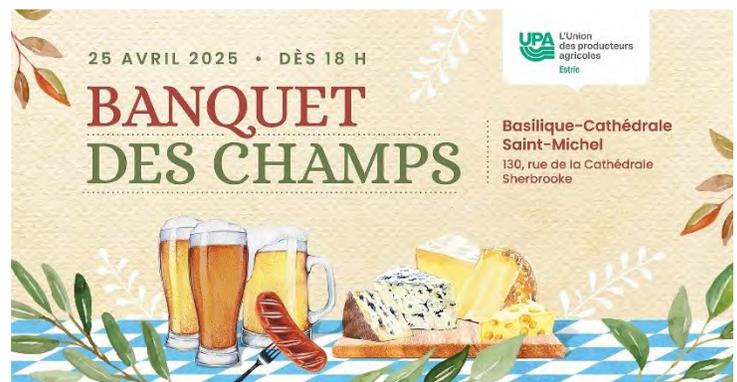
La guerre commerciale est aussi une guerre des nerfs. Il est normal d'être inquiet. Sachez toutefois que vos représentants

agricoles et forestiers travaillent fort à rapporter les enjeux vécus et à proposer des solutions réalistes.

La classe politique aussi lève bien haut la main pour défendre nos intérêts économiques. En fait, on a rarement été aussi en accord avec nos politiciens. L'autonomie alimentaire, tant de fois plaidée, s'installe dans les habitudes des consommateurs et dans les priorités des décideurs.

C'est le printemps, les amis! Les érables coulent. La neige fond. Les machines ronronnent. Il faut voir l'espoir renaître. Imaginez-vous déjà de retour aux champs. Sentez la vie germer. Achetez vos billets pour le Banquet des champs. Et surtout, allez voter pour ceux qui vous semblent les mieux outillés.

Christian Kaiser



SOLIDARITÉ AGRICOLE

Périodique produit et publié par la
Fédération de l'UPA-Estrie
4300, boul. Bourque, Sherbrooke, Qc J1N 2A6
819 346-8905 (fabrication syndicale)

www.estrie.upa.qc.ca

Distribution : fermes familiales de l'Estrie
Tirage : 3 200 exemplaires
Dépôt légal : ISSN 1488-4372
Envois poste-publication no de convention : 40026310

ESPACES PUBLICITAIRES

Demandez nos tarifs

ANNONCEZ VOS ACTIVITÉS

Valéry Martin 819 346-8905, p. 5143
vmartin@upa.qc.ca

Date de tombée : 22 mai 2025
Date de parution : 10 juin 2025

DANS CE NUMÉRO :

Règles du jeu en agrotourisme	3
Banquet des champs	5
Campagne de bon voisinage	6
Nouveaux modes d'établissement	7
Pas de forêt, pas de sirop!	15

Bienvenue aux nouveaux membres*

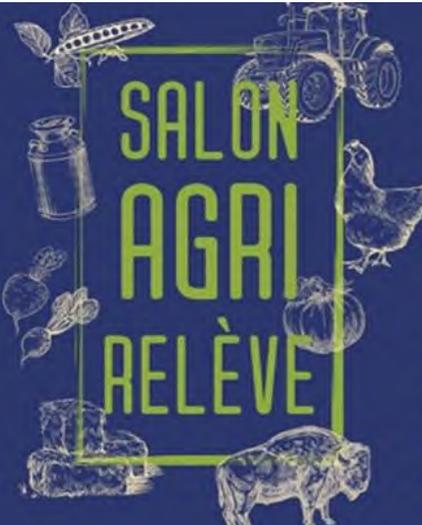
	Entreprises	Production	Syndicat local
1.	9246-1847 Québec inc.	Acéricole	Memphrémagog
2.	9442-3308 Québec inc.	Acéricole, bovine et foin	Memphrémagog
3.	9485-1128 Québec inc.	Acéricole	Haut-St-François
4.	9515-9315 Québec inc.	Ovine, bovine et maraîchère	Val-St-François et Sherbrooke
5.	9517-9909 Québec inc.	Foin	Memphrémagog
6.	9524-4976 Québec inc.	Acéricole et apicole	Haut-St-François
7.	Marc Airoldi	Acéricole	Memphrémagog
8.	Régis Bouffard	Acéricole	Granit
9.	William Charland (Entr. Charland)	Foin	Des Sources
10.	Marc-André Couture	Acéricole	Frontenac
11.	Érablière Couture et Veilleux SENC	Acéricole	Frontenac
12.	Érablière Désorcy inc.	Acéricole	Coaticook
13.	Érablière Filcam SENC	Acéricole	Granit
14.	Ferme Jovigny (1994) SENC	Acéricole, grains et foin	Granit
15.	Ferme Les Gamelles SENC	Bovine, porcine, acéricole, maraîchère, grains et foin	Haut-St-François
16.	Ferme Sharo inc.	Bovine	Haut-St-François
17.	Philippe Gaudreau	Acéricole	Haut-St-François
18.	Gestion Familiale RMAA inc.	Foin	Haut-St-François
19.	Suzanne Isabelle	Maraîchère	Memphrémagog
20.	JO COW inc.	Acéricole	Val-St-François et Sherbrooke
21.	Nicole Lamontagne	Bovine	Granit
22.	Topi-Santé inc.	Maraîchère	Val-St-François et Sherbrooke
23.	Truffes Québec inc.	Horticole et champignons	Val-St-François et Sherbrooke

*Un nouveau membre est un producteur (nouvelle entreprise) ayant signé volontairement son bulletin d'adhésion depuis la dernière parution.

5 AVRIL 2025
Université Bishop's
Salle Bishop Williams Hall
 2600, rue College, Sherbrooke, Qc J1M 1Z7

9H00 à 16H00

SUR LES THÈMES DU
TRANSFERT ET DÉMARRAGE



**SALON
AGRI
RELÈVE**

Bienvenue aux
Membres du SYRAE **Gratuit** (Repas inclus)
Étudiants **10\$** (Repas inclus)
Producteurs/Cédants **20\$** (Repas inclus)
Intervenants **30\$** (Repas inclus)

Au programme
 Modes alternatifs d'accès à la terre,
 témoignages démarrage/transfert
 et santé mentale

SYRAE
 Syndicat de la relève agricole
 de l'Estrie

Activités agrotouristiques et de transformation en zone agricole

Quelles sont les règles du jeu?

Lise Got, conseillère à l'aménagement

La belle saison est à nos portes et bon nombre de fermes se préparent à accueillir des visiteurs, à offrir des repas ou s'affairent à finaliser la construction de leur kiosque de vente.

Pour les producteurs situés en zone agricole, la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* et ses règlements encadrent les activités accessoires à l'agriculture, d'agrotourisme ou liées à la vente et à la transformation des produits agricoles.

Le [Règlement sur l'autorisation d'aliénation ou d'utilisation d'un lot sans l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec \(CPTAQ\)](#) aux articles 11 à 20, détermine dans quels cas et à quelles conditions certaines utilisations sont permises à la ferme sans l'autorisation de la Commission :

- Les réceptions qui mettent en valeur les produits de la ferme. Le nombre de ces réceptions est limité dans l'année (20) ainsi que le nombre d'invités (50) et des conditions s'appliquent sur l'utilisation des bâtiments de la ferme et sur les distances des propriétés voisines;
- Les repas à la ferme pouvant qu'ils contiennent majoritairement des produits de la ferme et que le nombre de sièges soit inférieur à 20;
- Le stationnement d'un maximum de 5 véhicules récréatifs pour une durée maximale de 24 h et sans aucun service;
- La vente de produits provenant d'autres producteurs situés à moins de 150 km (maximum 75 % des produits vendus à votre kiosque);
- Les visites guidées qui ne nécessitent pas de bâtiment dédié et qui respectent des conditions relatives au stationnement et aux installations sanitaires;
- La transformation de produits provenant d'autres producteurs situés à moins de 150 km (maximum 75 % des produits transformés);
- Les gîtes touristiques dans la résidence du producteur agricole.

Chaque activité est assortie de plusieurs conditions à respecter. Seules les grandes lignes sont présentées ici et elles ne précisent pas toutes les conditions prévues au Règlement.

Également, vous devrez vérifier avec votre municipalité si l'usage projeté est conforme à sa réglementation. Les municipalités peuvent encadrer différemment certains usages ou prévoir des conditions supplémentaires.

Si votre projet ne répond pas aux critères prévus dans le Règlement tout en étant conforme à la réglementation municipale, vous devrez déposer une demande d'autorisation à la CPTAQ pour pouvoir opérer. Celle-ci sera analysée selon les critères habituels prévus par la Loi.



[Le pense-bête de l'agrotourisme](#), produit par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), est un outil pour vous guider dans le développement de votre projet agrotouristique. Ces fiches qui abordent plusieurs thèmes (règlements, marketing, hygiène, etc.) sont en cours de révision.

Faites les vérifications nécessaires avant de démarrer votre projet et passez un bel été!

Informations : Lise Got, conseillère à l'aménagement, lgot@upa.qc.ca, 819-346-8905, poste 5108.

Augmentation du salaire minimum

Karina Bourque, technicienne en ressources humaines
Centre d'emploi agricole de l'Estrie (CEA)

À compter du 1^{er} mai 2025 : Le salaire minimum passera à 16,10 \$/heure. Les taux pour la cueillette sont fixés à 4,78 \$/kg pour les framboises et 1,28 \$/kg pour les fraises.

Abonnez-vous à notre infolettre pour ne rien manquer des actualités du CEA : <https://bit.ly/3RInlaB>.
Informations : 819 346-8907.

Besoin de main-d'œuvre pour la prochaine saison? Profitez de notre offre spéciale!

La saison approche et c'est le moment idéal pour organiser votre équipe. Trouver des travailleurs fiables et compétents peut faire toute la différence dans le bon déroulement de vos opérations.

Nous nous occupons du recrutement pour vous!

Que ce soit pour des ouvriers agricoles, de la main-d'œuvre spécialisée ou du personnel à long terme, nous sommes là pour vous aider à trouver les bonnes personnes.

Pourquoi s'y prendre maintenant?

- Gagnez du temps : plus tôt vous commencez, plus vous avez de chances de trouver les meilleurs candidats.
- Évitez les pénuries : la demande est forte, mieux vaut réserver vos travailleurs dès maintenant.
- Moins de stress : nous nous occupons du recrutement pendant que vous vous concentrez sur votre entreprise.

Au plaisir de vous accompagner vers une saison réussie!



Promo!
Du 17 mars au 30 avril

50% de rabais sur les frais d'ouverture de dossier pour le recrutement de main-d'œuvre.

Contactez Karina Bourque
819 346-8907, poste 3151
kbourque@upa.qc.ca

Le Collectif consulte

Valéry Giguère, répondante en formation agricole

Comme vous pouvez le constater, le calendrier des formations printemps-été n'est pas encore disponible. Vous pouvez vous abonner à notre page [Facebook](#) pour rester à l'affût.

Le Collectif en formation agricole de l'Estrie est en période de consultation pour améliorer son offre de formations continue. Nous sommes vraiment désireux d'ajouter de nouvelles formations qui répondent aux besoins des producteurs et productrices. Nous avons besoin de VOUS afin de bien orienter nos recherches et développer les bonnes formations.



SE FORMER
EN SAVOIR PLUS

LE PORTAIL DE LA
FORMATION AGRICOLE



25 AVRIL 2025 • DÈS 18 H

BANQUET DES CHAMPS

UPA
L'Union
des producteurs
agricoles
Estrie

Basilique-Cathédrale
Saint-Michel
130, rue de la Cathédrale
Sherbrooke



Avez-vous vos billets pour le Banquet des champs?

Le comité en vie syndicale de la Fédération de l'UPA-Estrie est heureux de vous inviter à la toute première édition du Banquet des champs, une soirée festive dédiée à la communauté agricole de l'Estrie. Rendez-vous le vendredi **25 avril** dès 18 h, dans l'ambiance unique de la voûte de la Basilique-Cathédrale Saint-Michel à Sherbrooke.

Une ambiance chaleureuse et festive

Le Banquet des champs est l'occasion de se retrouver entre productrices et producteurs pour échanger, célébrer et partager de bons moments dans une atmosphère conviviale. Des animations dynamiques, une piste de danse et des surprises viendront rythmer cette soirée mémorable.

Un repas aux saveurs de l'Estrie

Le repas mettra à l'honneur les produits locaux et sera soigneusement agencé avec des bières estriennes pour une expérience gourmande unique.

Des moments à immortaliser

Profitez du photomaton pour créer de beaux souvenirs et courez la chance de repartir avec l'un des sept prix d'une valeur de 350 \$ chacun. Joignez-vous à nous pour faire de cette première édition un événement inoubliable!

Prix : 50 \$ + taxes par personne ou table de 8 personnes : 320 \$ + taxes. Ne tardez pas, les places sont limitées!

Billets en vente sur : lepointdevente.com/billets/banquet-des-champs ou auprès de Pascale Véronneau, réceptionniste, au 819 346-8905, poste 5150.

Pour vos besoins en gestion d'entreprise agricole...



NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS

Groupe conseil
agricole de l'Estrie

gcaestrie@gcae.ca - 819 849-7433

Le bon voisinage, on y croit et on y tient

Lyne Desnoyers, agr., chargée de projets – paysages et agriculture
MRC de Memphrémagog

N'existe-t-il pas un adage qui dit qu'entretenir de bonnes relations avec le voisinage contribue à la qualité de vie de chacun?

De plus en plus de citoyens viennent s'installer à la campagne, séduits par le charme bucolique des paysages champêtres que vous créez, chers jardiniers du paysage.



Par méconnaissance de la réalité et des contraintes de l'agriculture, la cohabitation entre les citoyens non producteurs et les producteurs agricoles n'est malheureusement pas toujours harmonieuse. Ces enjeux de cohabitation deviennent parfois de difficiles conflits à résoudre et une source de stress.

C'est dans ce contexte que la MRC de Memphrémagog, inspirée d'une campagne de sensibilisation de la Fédération de l'UPA-Estrie, avait réalisé à l'automne 2022 une première série de capsules vidéo et un encart papier, envoyé à tous les ménages ruraux de la MRC.

Formule régionalisée

Fort de cette expérience, la MRC a demandé et obtenu une aide financière de l'Entente sectorielle de développement du bioalimentaire pour réaliser une campagne à portée régionale. Cette fois-ci, les médias traditionnels sont mis à contribution. Les 9 MRC de l'Estrie et l'UPA-Estrie ont collaboré pour marquer le message que la cohabitation harmonieuse avec les producteurs agricoles c'est fondamental. Une deuxième série de capsules vidéo ludiques plus *punchées*, sera donc visible ce printemps à NOOVO (notamment pendant l'émission *l'Amour est dans le pré*) et à Radio-Canada (principalement lors de l'émission *Les Chefs*). Des messages audios seront aussi diffusés au 102,7 Rouge FM. Un communiqué de presse lancera le bal à la mi-avril puis les capsules seront relayées par toutes les MRC et leurs municipalités respectives; soit dans leur infolettre ou via leurs réseaux sociaux.

Ces quatre capsules envoient ce message clé : **parlons-nous!** Nous vous invitons d'ailleurs à tendre l'oreille et à engager le dialogue avec votre voisinage afin de prévenir les embûches, notamment lorsque la météo vous contraint à effectuer des travaux qui pourraient déranger le voisinage durant les fins de semaine.

Prenez le temps d'écouter ces capsules de 15 ou 30 secondes sur la [chaîne YouTube de la MRC](#) de Memphrémagog ou avec le code QR ci-contre.



Toute l'équipe œuvrant au projet est d'ailleurs friande de vos commentaires. Écrivez-nous à : l.desnoyers@mrcmemphremagog.com.



Explorez de nouvelles solutions de transfert et d'accès à la terre



Ève Bélanger, coordonnatrice régionale de L'ARTERRE

Vous cherchez des options de transfert, de partenariat ou tout simplement des idées pour faire évoluer votre entreprise? L'ARTERRE-Estrie se réjouit de la diffusion d'une nouvelle boîte à outils dédiée aux modes d'accès à la terre sur le site Web d'[Agri-Réseau](#).

Un éventail de possibilités juridiques pour l'établissement ou la reprise d'entreprises agricoles

Ce document propose des outils pour établir un projet agricole en ajoutant plusieurs options complémentaires à la location et à l'achat de propriété classique.

Parmi ceux-ci, on retrouve l'usufruit, l'emphytéose, la propriété superficière et la copropriété indivise. En plus d'expliquer ces concepts, la boîte à outils vous aide à mieux comprendre les notions clés du droit de propriété en agriculture et vise à susciter un intérêt à faire les choses autrement.

Les modes d'accès à la terre présentés sont différents les uns des autres et possèdent chacun des caractéristiques qui peuvent les rendre intéressants selon le contexte du projet agricole envisagé.

Les défis liés à l'établissement agricole sont bien réels. Il faut faire preuve de rigueur et de créativité pour y faire face. Cette boîte à outils, fruit de plusieurs années de travail, a été validée sur les plans juridique, fiscal et financier. Plusieurs études de cas sont également en cours dans la région depuis le début de ce vaste Chantier d'accès à la terre lancé en 2021.

Des outils précieux pour le maillage agricole

Cette source de références crédibles représente un atout précieux pour le travail de [L'ARTERRE](#), qui facilite le maillage entre aspirants-agriculteurs, producteurs agricoles et propriétaires fonciers. Que vous soyez un jeune agriculteur à la recherche de votre première terre ou un exploitant souhaitant diversifier vos options, L'ARTERRE peut vous offrir un soutien personnalisé en facilitant les rencontres entre cédants et aspirants-repreneurs et pour concrétiser vos projets.

Informations : Ève Bélanger, coordonnatrice régionale L'ARTERRE, 819 346-8905, poste 5135 ebelanger@upa.qc.ca.

Propriétaires recherchés

Sarah Mailhot, coordonnatrice régionale L'ARTERRE

L'ARTERRE-Estrie compte à ce jour une cinquantaine de candidats aspirants-agriculteurs prêts à s'établir dans notre belle région. Contrairement à certaines croyances, plusieurs d'entre eux ont de l'expérience en agriculture, sont bien structurés et ont un plan d'affaires défini. Voici l'un des avis de recherche en cours.

Bovins ou bovins laitiers

- Jeune couple dans la trentaine avec un enfant venant du milieu agricole avec formation agricole, motivé, passionné de l'agriculture, recherche ferme laitière en relève non apparentée.
- Autre choix : engraissement de veaux. Ils recherchent donc un endroit, une grange, une ancienne porcherie qu'ils pourraient transformer.
- Qualités : simples, travailleurs, persévérants, résilients, rigoureux et ouverts d'esprits.
- Région : autour de Bonsecours (environ 1 h autour). Prêts à déménager si l'offre est sérieuse.
- Ouverts au transfert total, partiel, partenariat ou location à long terme.
- Ont déjà quelques actifs.

Avez-vous quelque chose pour eux? Si oui, contactez-nous au 819 346-8905, poste 5135 ou à ebelanger@upa.qc.ca et smailhot@upa.qc.ca.

La rage chez les animaux : soyez vigilants

Équipe de santé au travail de la Direction de santé publique de l'Estrie

Depuis le début de l'année 2025, 5 cas de rage du raton laveur ont été détectés au Québec (4 à Saint-Armand, 1 à Venise-en-Québec).

Les résidents et visiteurs de ces secteurs doivent faire preuve de prudence, car d'autres animaux pourraient être infectés sans que leur maladie soit détectée.

La rage est une maladie mortelle, qui s'attaque au système nerveux et qui touche tous les mammifères, y compris les humains. Elle se transmet par la salive d'un animal infecté via une plaie ou une muqueuse. Une fois les symptômes apparus, aucun traitement n'est possible.

Signes de la maladie :

Animaux sauvages : changement de comportement ou une paralysie progressive.

Animaux domestiques et bétail : symptômes de la rage évoluant rapidement vers la mort en moins de 10 jours. Voici certaines manifestations de la maladie :

- Changement de comportement, abattement ou fatigue soudaine et inexplicable
- Tendance à mordre sans raison
- Baisse de l'appétit ou difficulté à boire et à manger
- Vocalisations différentes ou inhabituelles
- Salivation excessive
- Hyperréactivité aux touchers, aux sons et à la lumière
- Désorientation ou démarche chancelante
- Paralysie partielle ou complète



Si un animal présente ces signes, isolez-le et contactez un vétérinaire immédiatement.

Prévention :

- Ne touchez jamais un animal sauvage (vivant ou mort)
- Évitez d'attirer les animaux sauvages près de chez vous (**ex. : sécurisez les poubelles**)
- N'approchez pas un animal inconnu même s'il a l'air inoffensif
- Faites vacciner vos animaux domestiques

Que faire en cas de morsure ou contact avec la salive?

1. **Nettoyez immédiatement la plaie** avec de l'eau et du savon (10-15 min).
2. **Contactez Info-Santé 811** pour un suivi médical.

Pour plus d'informations, communiquez avec l'équipe de santé au travail au 819 829-9772, poste 38600 ou à santeautravail.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca.

Volontariat au Bénin pour aider un club-conseil en agroenvironnement

Julie Duquette, agr., M. Sc., conseillère en environnement

En février dernier, mon conjoint Yves et moi avons participé à une mission de volontariat de trois semaines dans la brousse de Savalou au Bénin grâce à [UPA Développement international](#) (UPA DI).

Notre travail visait à collaborer à l'atteinte des objectifs des productrices agricoles et de la relève, des conseillers agricoles (agronomes et techniciens) et d'un partenaire incroyable; l'Union des groupements coopératifs des agriculteurs Mowossokpo (UGAM).

Leur projet Femme-hwé-nou est un club-conseil sur le climat et l'agroenvironnement. Ce club ressemble aux clubs-conseils d'ici; ce qui me rappelait beaucoup mes 23 années passées au Club agroenvironnemental de l'Estrie.

Le mandat qui m'a été confié par UPA DI était de développer des outils technicoéconomiques. De son côté, Yves avait le mandat de réaliser une enquête coûts-bénéfices-opportunités préalable à une étude sur la pérennisation des services conseils. Sa maîtrise en gestion des coopératives et son expérience en administration ont été mises à contribution.

À 42°C, nous nous trouvons bien loin de l'hiver québécois! Néanmoins, à part la température, la culture et le développement, nous nous sommes vite rendu compte de plusieurs similitudes entre nos vécus agricoles respectifs.

Les enjeux sont les mêmes que ceux rencontrés ici au quotidien. Notamment, l'adaptation aux changements climatiques. Une sécheresse intense sévissait depuis novembre. Les Béninois doivent donc, comme les Québécois, gérer en alternance le manque d'eau, le surplus d'eau, les nouveaux insectes et les nouvelles maladies.

Leurs conseillers leur font les mêmes recommandations qu'ici (j'en fus même un peu surprise!). Par exemple : introduction de nouvelles cultures, rotation des cultures, fertilisation d'abord avec les composts et en réduisant les engrais minéraux, cultures de couvertures, cultures associées (semmer des légumineuses pour profiter de leur apport en azote), utiliser des biopesticides plutôt que des pesticides, garder les cultures actives le plus longtemps possible dans la saison, etc. À plus de 15 heures d'avion d'ici, dans un climat complètement différent, les préoccupations sont finalement les mêmes.



Les différences viennent évidemment du mode de vie sans électricité, sans eau courante et sans machinerie. Le peu de moyens amène une dynamique agricole bien différente. Le travail n'est pas facile. Les programmes d'aides aux agriculteurs n'existent pas en dehors des projets de développement international.

Les gens rencontrés espèrent pérenniser et élargir les services du club-conseil. Ils en constatent déjà les résultats positifs dans leurs rendements aux champs! Nous garderons à jamais un souvenir incroyable de ces Béninoises et Béninois. Ils nous ont reçus à bras ouvert dans leur réalité agricole à eux! Nous souhaitons les avoir aidés un peu.



C'est le temps de réserver votre Caravane!

La Caravane Santé des sols encourage les producteurs agricoles à mettre en place des stratégies efficaces pour assurer la conservation et la santé des sols.

Elle offrira ses activités dans les différentes régions du Québec dès le mois de mai. Si vous souhaitez la recevoir pour en faire profiter les producteurs agricoles de votre coin, c'est le moment de nous signifier votre intérêt!

Contactez dès maintenant votre conseiller régional. Les places sont limitées!

La Caravane Santé des sols s'inscrit dans la mesure phare « Transfert » du Plan d'agriculture durable

Quebec.ca/agriculturedurable.



Source : MAPAQ

Information

Caroline Martineau, agronome

Conseillère régionale

819 820-3001, poste 4351

caroline.martineau@mapaq.gouv.qc.ca

Portrait technico-économique dans le veau d'embouche et l'ovin de boucherie

Des conseillers en productions animales du MAPAQ travaillent sur un projet de diagnostic dans le veau d'embouche et l'ovin de boucherie. L'objectif est d'identifier les besoins des producteurs et de mettre en place des projets structurants.

Le portrait technico-économique permettra à l'entreprise participante de se situer par rapport à des références reconnues et à d'autres producteurs. La participation est gratuite et confidentielle. Les résultats seront présentés individuellement à chaque entreprise et des pistes de solution personnalisées seront aussi offertes.

Pour de plus amples informations ou pour y participer, contactez-nous.

Ovin :

Marie-Ange Therrien, agronome

marie-ange.therrien@mapaq.gouv.qc.ca

819 820-3001, poste 4364

Bovin :

Jean-Philippe Blouin, agronome

jean-philippe.blouin@mapaq.gouv.qc.ca

819 820-3001, poste 4352

L'agroenvironnement part en tournée!

Julie Duquette, agr., M. Sc., conseillère en environnement

Saviez-vous que l'UPA-Estrie s'implique dans plusieurs projets en agroenvironnement? Plusieurs d'entre eux nécessitent votre participation.

L'UPA-Estrie et le CIARC s'associent afin de bâtir une activité clé en main à thématique agroenvironnementale.

Deux municipalités par MRC seront invitées à accueillir leurs producteurs agricoles afin d'échanger sur différentes pratiques de gestion bénéfiques (PGB) en agroenvironnement. Une présentation dynamique et vulgarisée sera suivie d'une séance de codéveloppement entre producteurs.



Les mythes seront déconstruits, les bons coups seront soulevés et les réticences seront examinées!

Les élus des municipalités participantes seront invités à assister à la rencontre afin de prendre connaissance des efforts déployés en agroenvironnement, d'entendre les besoins de leurs citoyens agricoles et de les soutenir dans leurs démarches futures.

Valorisation de la profession et cohabitation harmonieuse seront au cœur des discussions! Plus d'informations seront données sous peu à vos syndicats locaux respectifs.

Les matières résiduelles fertilisantes (MRF) seront dorénavant mieux encadrées

Julie Duquette, agr., M. Sc., conseillère en environnement

Le nouveau Code de gestion des MRF a été publié le 12 mars dernier par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Il entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2025. Celui-ci introduit, entre autres, de nouvelles exigences pour encadrer les substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (SPFA) dans les matières résiduelles fertilisantes (MRF). Cette avancée réglementaire vise à garantir une valorisation sécuritaire des MRF tout en réduisant les risques environnementaux et sanitaires. Le Code de gestion des matières résiduelles fertilisantes intègre une approche de gestion des SPFA basée sur plusieurs seuils, prenant en compte un total de 13 types de substances. Il vient également préciser les responsabilités des différents acteurs impliqués dans la chaîne de valorisation des MRF, favorisant ainsi une meilleure répartition des rôles.

Pour en connaître davantage : www.environnement.gouv.qc.ca/matieres/encadrement-matieres-residuelles-fertilisantes.

Réactions

L'Union s'est dite satisfaite du nouvel encadrement qui apportera de bonnes améliorations par rapport aux règles actuellement en vigueur.

Bien entendu, le MELCCFP devra faire un suivi rigoureux et les analyses qui s'imposent, afin de permettre une traçabilité totale de la MRF, jusqu'à son épandage.

Enfin, nous vous rappelons que depuis 2011, la Fédération de l'UPA-Estrie déconseille l'épandage de MRF sur les sols agricoles en s'appuyant sur le principe de précaution.



Nouveaux services en ingénierie et en cultures émergentes dès cette saison

Danielle Giroux, directrice générale,
Club agroenvironnemental de l'Estrie



Dans le but de mieux répondre aux besoins des producteurs et productrices, le Club agroenvironnemental de l'Estrie enrichit son offre avec de nouveaux services spécialisés.

Une offre bonifiée en ingénierie

En plus des services déjà offerts de gestion de l'eau, de contrôle de l'érosion et d'enclos d'hivernage, l'équipe d'ingénierie propose maintenant des services de :

- **conception de bâtiments agricoles** : aide à la conception de petits bâtiments d'élevage, garages et salles de lavage de légumes;
- **stabilisation des talus avec phytotechnologie** : utilisation de végétaux pour contrer l'érosion des talus de cours d'eau.

Pour discuter de vos projets et obtenir une expertise personnalisée, contactez Maxime Guénard-Tessier, ingénieur, conseiller - génie agroenvironnemental au 438 888-7886 ou à mguenard-tessier@cae-estrie.com.

Un accompagnement dédié pour les cultures émergentes

L'équipe horticole a accueilli en février dernier Francis Bernier Blanchet, agronome. Il possède une expérience unique dans le domaine des petits fruits émergents et des noix, ayant conseillé de nombreux producteurs à travers le Québec au cours des 11 dernières années.

Cultures émergentes prises en charge : camerise, argousier, sureau, aronia, cerisier, noisetier (y compris les cultures inoculées avec truffes), amélanchier, cassis, groseille, gadelle et kiwi rustique.

Pour en savoir plus sur l'intégration ou le suivi de ces cultures, communiquez avec Francis Bernier Blanchet, agronome, conseiller – horticulture au 819 679-7153 ou à fblanchet@cae-estrie.com.

Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé et faites évoluer vos projets agricoles avec le soutien de nos experts.



Francis Bernier Blanchet et Maxime Guénard-Tessier

Les Producteurs de grains de l'Estrie présentent la candidature de Dany Mayrand au prix Réal-Fredette

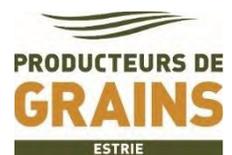


Photo : MAPAQ-ONMA

Les Producteurs de grains de l'Estrie sont fiers d'annoncer qu'ils ont soumis la candidature de Dany Mayrand, administrateur engagé et producteur passionné, pour la 1^{ère} édition du prix Réal-Fredette. Ce prix, décerné par les Producteurs de grains du Québec (PGQ), vise à reconnaître l'implication et l'engagement exceptionnels d'un producteur au sein de son milieu.

Le lauréat du prix Réal-Fredette sera dévoilé lors de l'assemblée générale annuelle des PGQ le 27 mars 2025. Quel que soit le résultat du concours, pour les PGE, Dany est définitivement leur grand gagnant!



Huit ans pour venir à bout d'un réservoir de graines de berce du Caucase

Jacinthe Caron, codirectrice générale

Conseil régional de l'environnement de l'Estrie

Il y a un peu plus de huit ans, on découvrait sur les berges de ruisseaux bordant des terres agricoles de Racine et de Valcourt la plus imposante population de berce du Caucase connue au Québec. Grâce à la contribution continue des municipalités et de deux projets financés par le programme Prime-Vert du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), il nous est maintenant possible de tirer des conclusions. Celles-ci nous rappellent l'importance de signaler rapidement la présence de plantes envahissantes.

Les terres fertiles bordant le ruisseau Benda à Racine ont facilité l'implantation d'une population inédite de berce du Caucase, une menace importante à la biodiversité riveraine et à la santé publique dans les municipalités en aval. Durant huit ans, la firme Quadra Environnement a effectué des travaux d'arrachage et de coupes d'ombelles pour contrôler la prolifération de la berce du Caucase dans le bassin versant de la rivière Noire. C'est un travail difficile qui demande des ressources financières et humaines hors du commun.

Étant donné l'ampleur des efforts demandés, deux nouvelles méthodes de lutte ont été testées depuis deux ans; le labour de surface et le bâchage. Bien qu'elles aient montré une certaine efficacité, ces méthodes n'ont malheureusement pas obtenu des résultats suffisamment convaincants pour remplacer l'arrachage et la coupe d'ombelles. Le labour et le bâchage demeurent néanmoins utiles dans certaines circonstances, mais requièrent des ressources importantes (matériel, mise en œuvre, entretien, etc.).

Recommandations

Nous ne recommandons pas le labour de surface et le bâchage de prime abord. Ces méthodes peuvent toutefois être considérées dans un contexte de production biologique ou d'entretien minimal, sans avoir démontré de bénéfices par rapport à l'arrachage, la méthode traditionnellement appliquée (et efficace) pour éliminer la berce.

La détection précoce de la berce du Caucase demeure la solution la plus efficace pour éviter sa prolifération. Soyez à l'affût et signalez sa présence à votre municipalité. C'est le meilleur moyen de vous assurer que des actions seront prises.

Informations : Nicolas Trottier, M. ATDR,
Quadra Environnement inc.
ntrottier@quadralab.ca, 418 208-0172

Pour vous aider à identifier correctement la berce du Caucase, visitez le : www.quebec.ca/habitation-territoire/milieu-de-vie-sain/reconnaitre-et-eliminer-la-berce-du-caucase





**Choisissez
les aliments de
chez nous !**



Franc succès pour La Grande foire des Saveurs et ses 70 exposants

*Sabrina Rhéaume, conseillère en développement bioalimentaire
Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE)*

Une journée professionnelle porteuse d'opportunités

Le 31 janvier, une journée était consacrée aux professionnels des secteurs institutionnels, du commerce de détail ainsi qu'aux acteurs de l'industrie bioalimentaire. Faits saillants :

- 75 acheteurs, représentants des écoles, des résidences pour aînés, des services de garde éducatifs, des détaillants et des restaurateurs ont profité de cette occasion pour tisser des liens d'affaires stratégiques;
- 27 % restaurateurs, 23 % détaillants, 18 % milieu institutionnel, 15 % distributeur, autres 17 %;
- 40 % des entreprises présentes ont conclu des contrats pendant l'événement et 46 % sont en discussion pour de futures opportunités d'affaires;
- 68 % des exposants ont développé de nouveaux partenariats;
- 87 % des exposants souhaitent renouveler leur participation à la prochaine édition.

La journée s'est conclue par un 5 à 7 convivial, favorisant les échanges et la création de partenariats prometteurs.



Un engouement spectaculaire

Le lendemain, la portion grand public de l'événement a accueilli plus de 1 100 visiteurs, dont 83 enfants qui ont pu entrer gratuitement. L'enthousiasme était tel que plusieurs exposants ont vu leurs stocks s'épuiser avant même la fin de la journée. Les visiteurs, séduits par cette immersion gourmande, ont exprimé un vif intérêt pour une seconde édition. Avec de tels résultats, La Grande foire des Saveurs s'impose comme un événement incontournable pour le développement du secteur bioalimentaire régional. **La prochaine édition est prévue pour les 1^{er} et 2 février 2026.**

Certifications Petits Ambassadeurs pour huit installations

Le 31 janvier a marqué la fin du projet pilote des Petits Ambassadeurs en Estrie ayant suscité un fort intérêt auprès de 23 services de garde éducatifs (SGÉ). Le CIBLE propose un suivi personnalisé pour aider ces SGÉ à intégrer davantage de produits régionaux dans leurs menus, en les mettant en relation avec des entreprises et des producteurs, tout en organisant des activités de maillage. Les SGÉ participants peuvent également bénéficier de formations, de conférences et d'autres ressources pour approfondir leurs connaissances dans le domaine bioalimentaire. De plus, ils ont accès à divers outils pour les aider à atteindre leurs objectifs.

À ce jour, huit installations ont réussi à atteindre leurs cibles et ont réalisé au moins deux activités en lien avec le milieu bioalimentaire, ce qui leur permettra de demander leur certification. C'est une véritable fierté de constater l'engouement pour les produits locaux dans notre région. Si ce projet vous intéresse, en tant que producteur ou SGÉ, contactez Sabrina Rhéaume à sabrina@cible-estrie.org ou visitez la page Web des Petits Ambassadeurs en Estrie : cibleestrie.ca/petits-ambassadeurs.



Conservation du potentiel acéricole en terre publique en Estrie

Un enjeu crucial pour l'avenir de notre région et de notre économie



Jasmine Maurice, conseillère à la vie syndicale

Une vingtaine de producteurs et productrices acéricoles de l'Estrie se sont mobilisés le 19 février dernier sur un chantier en forêt publique, situé dans la MRC du Granit, afin de dénoncer les coupes de bois jugées trop agressives mettant ainsi en péril le potentiel acéricole de la région.

Un appel urgent a été lancé à Maïté Blanchette Vézina, ministre des Ressources naturelles et des Forêts, lui intimant d'honorer ses engagements pris en 2023. Elle doit rapidement octroyer les superficies minimales demandées pour permettre à la production acéricole de planifier sa croissance à court, moyen et long terme en Estrie.



Les producteurs demandent la mise en place de protections claires pour les érablières en forêt publique, en particulier sur les 4 200 hectares identifiés comme ayant un potentiel acéricole. Ils réclament que ces zones soient aménagées de façon à préserver leur vocation acéricole et à permettre une gestion durable du territoire.

Malheureusement, au moment où ces lignes sont écrites, aucune réponse n'a été formulée.

Pas de forêt, PAS DE SIROP!

Les forêts publiques appartiennent à tous les Québécois et Québécoises et sont gérées par le gouvernement du Québec. Leur exploitation est principalement destinée à l'industrie forestière. Les Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ) œuvrent pour la préservation de ces forêts en promouvant une activité économique durable et locale, largement conciliable avec le maintien du couvert forestier et la protection de la biodiversité: la production de sirop d'érable.

L'érable, ce n'est pas n'importe quel arbre, c'est notre symbole national. Joignez le combat des PPAQ et envoyez un message à la ministre des Forêts, Maïté Blanchette Vézina, pour qu'elle mette fin au ravage des érablières.

Visitez le site : www.pasdeforetspasdesirop.ca pour interpeller la ministre des Ressources naturelles et des Forêts, Maïté Blanchette Vézina.



Assemblée générale annuelle

La meilleure occasion d'être au fait des développements

André Roy, président

Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec



Syndicat des
Producteurs forestiers
du Sud du Québec

Nous vous rappelons que l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint du Sud du Québec se tiendra le **8 mai** à 19 h 30. Cet événement aura lieu au Centre de foires de Sherbrooke, situé au 1600, boulevard du Plateau-Saint-Joseph à Sherbrooke. Votre participation est essentielle, car plusieurs points cruciaux seront à l'ordre du jour.

Plan de financement triennal du Syndicat

Nous proposerons l'adoption d'un plan de financement sur trois ans pour assurer la pérennité de nos activités. Ce plan vise à renforcer nos services et à soutenir efficacement vos intérêts en tant que producteurs forestiers.

Mise en marché collective du bois de sciage sapin-épinette

La mise en application du règlement sur l'agence de vente du bois de sciage sapin-épinette, initialement prévue plus tôt, a été reportée au 1^{er} août 2025. Cette décision offre une période supplémentaire pour finaliser les négociations avec les acheteurs. Plusieurs rencontres ont déjà eu lieu pour établir une première convention unique de mise en marché du bois de sciage sapin-épinette dans le Sud du Québec. La conciliation se poursuit. En l'absence d'une entente, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec procédera par arbitrage avant la fin juillet.

État d'avancement de la médiation avec la MRC des Sources

Une première séance de médiation avec la MRC des Sources a eu lieu récemment pour aborder les différends concernant le Règlement 283-2024 encadrant les activités forestières sur leur territoire. La prochaine séance est prévue pour le 21 mars 2025, avec l'objectif d'aplanir les divergences. En cas d'échec de la médiation, des pressions politiques et juridiques supplémentaires pourraient être envisagées dans les prochains mois. Néanmoins, le Syndicat demeure confiant quant à la possibilité de parvenir à une entente raisonnable avec la MRC.

Votre présence à l'assemblée générale du **8 mai** est primordiale pour discuter de ces enjeux et pour orienter les décisions qui façonneront l'avenir de notre secteur. Nous comptons sur votre participation active. Au plaisir de vous y voir nombreux!

Nouveau conseil d'administration du Syndicat de la relève agricole de l'Estrie (SYRAE)

Sarah Mailhot, conseillère à la vie syndicale



Syndicat de la relève agricole
de l'Estrie

Lors de l'assemblée générale annuelle du 7 février dernier, les membres ont élu les personnes suivantes au conseil d'administration.

Devant : Audrey Jacques (nouvelle vice-présidente), Isaac Normandin, Philippe Desautels et Cédric Lemieux. À l'arrière : Joshua Mathieu Lacroix (nouveau président), Lydia Charron, Anouk Caron, Thomas Arès, Matthew Valcourt, Olivier Compagna et Gabriel Gilbert.

Le CA profite de l'occasion pour remercier tous les participants à sa soirée-bénéfice fondue au fromage du 21 février.



Retour sur l'assemblée générale annuelle

Véronique Guizier, présidente des Agricultrices de l'Estrie



Lors de l'assemblée générale tenue le 11 février dernier, un record de participation a été atteint grâce aux 35 personnes présentes. Les membres ont réélu Amélie Brien comme administratrice du Val-St-François et de Sherbrooke, Mélanie Boucher au poste du Granit et Véronique Guizier, comme présidente. Souhaitons la bienvenue à Julie Grégoire nouvelle administratrice au poste de Coaticook. Nous désirons remercier Mélanie Éliane Marcoux pour sa longue implication au sein des Agricultrices de l'Estrie.

En après-midi, les représentantes des Agricultrices du Québec ont offert un atelier fort apprécié sur la communication intergénérationnelle.

Enquête sur le travail invisible

Les premières données sont rendues publiques

Plus de 500 personnes ont rempli le questionnaire proposé par les Agricultrices du Québec depuis décembre dernier. De ce nombre 60 sont des hommes. Des chiffres tirés de l'outil de calcul, on peut déjà faire ressortir que 2392 heures de travail invisible sont effectuées en moyenne chaque année par les femmes en agriculture. Les femmes réalisent donc 46 h de travail invisible chaque semaine. Ces données sont représentatives de plusieurs secteurs de productions.

Les réponses recueillies démontrent aussi qu'il y a une corrélation positive entre le nombre d'enfants et le nombre d'heures de travail invisible. On constate également que pour une entreprise agrotouristique, le travail invisible est beaucoup plus grand que pour une entreprise qui n'offre pas ce genre d'expérience au public. Ce volet de l'entreprise est le plus souvent la responsabilité des femmes.

Les tâches non rémunérées sur l'entreprise par des femmes sont :

Les tâches administratives, la comptabilité, les livraisons ou les commissions agricoles, la gestion du personnel, la promotion et le marketing.

Le travail invisible de tout le monde doit être reconnu. Les Agricultrices du Québec invitent donc tous les producteurs et toutes les productrices d'utiliser l'outil de calcul. Mieux connaître le phénomène est un premier pas pour trouver des façons de reconnaître ce travail essentiel à sa juste valeur et d'obtenir les protections qui y sont liées.

Faites aussi l'exercice en visitant le : agricultrices.com/travail-invisible-outil-de-calcul.

Les Agricultrices de l'Estrie regroupent actuellement 110 membres, dont 5 membres de soutien masculins. Tu veux devenir membre? Inscris-toi sur : agricultrices.com.



Informations : communiquez avec nous à agricultricesestrie@outlook.com ou via le courriel Valérie Giguère, conseillère à la vie syndicale, vgiguere@upa.qc.ca ou au 819 346-8905, poste 5131.

Retour sur la saison des assemblées

Catherine Villeneuve, conseillère à la vie syndicale



Les Producteurs de lait de l'Estrie (PLE) souhaitent la bienvenue à Marie-Ange Richard, nouvelle administratrice du secteur Granit, ainsi qu'à Olivier Girard, nouveau membre représentant la relève au sein du conseil d'administration.

Ces derniers ont été élus lors de l'assemblée générale annuelle (AGA) des PLE, qui a eu lieu le 28 février dernier, à Johnville. Plus de 70 personnes ont fait entendre leur voix pour élire leurs administrateurs et administratrices ainsi que pour se prononcer sur les sujets à l'honneur, comme le renouvellement de la politique de quota. Ce renouvellement a lieu tous les cinq ans.

Les producteurs de lait de la région avaient déjà été consultés lors des assemblées de secteur de l'Estrie. À travers les cinq secteurs, plus de 130 producteurs se sont prononcés pour déterminer les orientations de l'Estrie quant aux projets du renouvellement de la politique de quota proposés par les Producteurs de lait du Québec (PLQ). Les orientations des 14 régions laitières du Québec ont été mises en commun par les PLQ. C'est à partir de ces orientations que les PLQ ont rédigées les résolutions concernant la politique de quota ayant été présentée à l'AGA des PLE. Les résolutions adoptées lors de l'AGA des PLE seront amenées à l'AGA des PLQ, les 15 et 16 avril prochains.

Changements technologiques du côté du Système centralisé de vente de quota (SCVQ)

Avis de vente de quota et états de compte des achats de quota sur l'Extranet

Depuis le début du mois de février, les avis de vente de quota ainsi que les états de compte des achats de quota sont disponibles sur l'Extranet des producteurs. Ces documents étaient auparavant envoyés par la poste, ainsi que par courriel, mais ne le sont plus.

Pour les consulter, vous devez aller dans la section Production et quota, puis cliquer sur Offres de quota par le SCVQ dans le menu de gauche. Pour télécharger un document, il suffit de cliquer sur l'icône de trombone dans la colonne Document.

Fin du système de Réponse vocale interactive (RVI) du SCVQ

Le système de Réponse vocale interactive (RVI), qui permet de miser ou d'offrir du quota sur le SCVQ à partir d'une ligne téléphonique, prendra fin le 31 mai prochain. Dorénavant, la seule façon de vendre ou d'acheter du quota sera via votre Extranet. Pour toute question, contactez Catherine Villeneuve, secrétaire des PLE, au 819 346-8905, poste 5118.

Liste des producteurs de lait ayant l'appareil de détection d'antibiotiques – Charm E-Z lite. N'hésitez pas à contacter le producteur le plus près de chez vous si vous désirez tester un échantillon de lait.

Nom	Nom de la ferme	Municipalité	# téléphone	# cellulaire
Granit				
David Sévigny/Isabelle Richard	Ferme Jovigny inc.	Nantes	819 583-1900	819 582-7620
Christian Bouffard	Ferme du Cabouron inc.	Saint-Romain	418 486-2855	819 570-0772
Marie-Ange Richard	Ferme Lambton	Lambton		418 486-2836
Serge Lapointe	Ferme Émilien Lapointe & Fils SENC	Lambton	418 486-7234	418 802-0048
Éric Blouin	Ferme J.B. Blouin & Fils inc.	Saint-Ludger	819 548-5186	819 548-5201
Haut-Saint-François				
Marcel Blais	Ferme Marcel Blais et Famille inc.	La Patrie	819 888-2779	819 574-0023
Maxime Fontaine	Ferme Fontabel 1996 inc.	Weedon	819 571-2622	
Olivier Girard	Ferme Girard Josaphat et fils inc.	Westbury		819 342-8997
Val-Saint-François / Sherbrooke				
Aimé Rivard	Ferme Ridelo (1987) enr.	St-François-Xavier-de-Brompton	819 845-4394	819 571-2594
Mélanie Beaugard	Pamada Holstein SENC	Valcourt	450 532-4124	
Des Sources				
Monia Grenier	Ferme Perio inc.	Wotton	819 828-2076	
Coaticook et Memphrémagog				
Karine Moreau	Ferme Kajo SENC	Coaticook	819 849-0862	819 571-8907
Vincent Lachance	Ferme Comptal inc.	Compton	819 835-5386	819 570-3777
Christian Kaiser	Ferme Louisbert inc.	Coaticook	514 261-7781	819 620-4859
Alexandre Cliche	Cliche Holstein inc.	Ayer's Cliff	819 574-8634	
Serge Beauvais	Ferme Magolait enr.	Magog	819 868-0202	

Gens du Haut-Saint-François : à vos agendas!

Lise Got, conseillère à la vie syndicale et à l'aménagement



Le Syndicat local de l'UPA du Haut-Saint-François invite tous les producteurs et productrices à profiter d'un barbecue le dimanche **8 juin** à La Patrie.

L'assemblée générale annuelle se tiendra le mardi **23 septembre** en soirée à Bury.

Un Forum agroforestier porteur de collaborations fructueuses

Le Forum organisé par le Centre local de développement le 20 février dernier a été un succès, rassemblant une large représentation des acteurs du territoire.



L'objectif principal de cette activité était de mobiliser les partenaires pour passer à l'action et atteindre les objectifs que le Haut-Saint-François s'est fixés dans le cadre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA). La réponse a été particulièrement positive, avec un fort intérêt pour le domaine agroforestier manifesté par les partenaires, en particulier ceux du milieu municipal.



Cet événement constitue un signal très encourageant pour les futures initiatives en développement agroforestier sur le territoire.

Ça bouge dans le Val-Saint-François et Sherbrooke!

Valérie Giguère, conseillère à la vie syndicale



Le 17 janvier dernier a eu lieu le premier party du Nouvel An du Syndicat local du Val-Saint-François et Sherbrooke à la Ferme Lussier Belgians de Cleveland. Une centaine de personnes a participé au souper ainsi qu'à la soirée de danse country qui a suivi.



L'objectif de l'événement était de faire sortir les producteurs et les productrices de chez eux, mais aussi d'amasser des fonds pour l'organisme Au cœur des familles agricoles (ACFA).

La cueillette de contributions volontaires et le tirage de moitié-moitié, ont permis d'amasser 3 700 \$ pour le service de travailleur de rang en Estrie.

Le franc succès de la soirée incite le conseil d'administration à répéter l'événement l'an prochain!



Appel aux productrices et producteurs

Viande solidaire débarque dans toute l'Estrie

Marie-Camille Théorêt, chargée de projet et

Émilie Dugré, coordonnatrice régionale à l'approvisionnement et à la lutte à l'insécurité alimentaire

Moisson Estrie



L'insécurité alimentaire gagne du terrain année après année au Québec. L'Estrie n'y échappe pas. Conséquemment, les demandes d'aide alimentaire sont en augmentation, tout comme les besoins en denrées des organismes d'aide alimentaire. Ces organismes doivent donc faire preuve de débrouillardise et être de plus en plus créatifs dans leur façon de s'approvisionner, notamment en développant de nouveaux partenariats.

En 2023, Moisson Estrie et SOS Dépannage Moisson Granby ont uni leurs forces pour se pencher sur ces enjeux et pour trouver de nouvelles sources d'approvisionnement. L'intérêt pour le projet Viande solidaire est issu de cette réflexion collective.

Ce projet, lancé en 2020 et issu de la collaboration entre le Centre d'action bénévole (CAB) de Coaticook, l'Abattoir régional de Coaticook, la MRC de Coaticook, le Syndicat local de l'UPA de Coaticook et la Fédération de l'UPA-Estrie, vise à assurer un approvisionnement en viande à faible coût pour répondre aux besoins de la banque alimentaire du CAB.

En plus d'offrir **une nouvelle avenue aux producteurs et productrices aux prises avec un animal fragilisé**, sachez qu'une compensation pouvant aller jusqu'à 1,50 \$ par livre est offerte, accompagnée d'un reçu de don pour crédit d'impôt.

Devant le succès de ce projet à l'échelle locale, Moisson Estrie, SOS Dépannage Moisson Granby et leurs partenaires collaborent actuellement en vue de son déploiement régional; notamment par la récente embauche de Marie-Camille Théorêt qui agira comme coordonnatrice du projet. À cette dimension, le besoin d'approvisionnement est estimé à environ 30 000 lb de viande; soit 100 vaches en moyenne par année. Nous croyons fermement que le projet Viande solidaire a le potentiel de desservir l'ensemble du réseau des banques alimentaires de l'Estrie.

Si vous avez un animal fragilisé et que vous souhaitez contribuer au projet Viande solidaire, vous pouvez contacter directement l'Abattoir régional de Coaticook au 819 849-3867.

Pour informations, contactez Marie-Camille Théorêt, coordonnatrice du projet, par courriel à : partenairesolidaires@moissonestrie.com ou au 819 822-6025, poste 139.



Abattoir
Régional
DE COATICOOK

MOISSON
ESTRIE



Centraide
Richelieu-Yamaska



Centraide
Estrie



L'Union
des producteurs
agricoles
Estrie